



Sécurité.Prévention.Incendie

Rue du 19 mars 1962 - place Louis Cazenave - 40440 ONDRES Tel : 05 59 74 56 99.Fax : 09 55 85 67 09
Secourisme du Travail – PRAPE– CACES – Incendie – Document Unique – Produits dangereux
www.securite-prevention-incendie.fr / formationspi@gmail.com

FORMATION A LA CONDUITE EN SECURITE DES CHARIOTS AUTOMOTEUR A CONDUCTEUR PORTE

Objectifs :

- Conduire un chariot automoteur à conducteur porté dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes et le matériel.
- Intégrer les règles de sécurité dans la conduite d'un chariot automoteur.
- Se voir délivrer une autorisation de conduite par l'employeur.

Participants :

Futurs caristes présentant les aptitudes médicales requises

Conditions tarifaires :

Notre tarif est forfaitaire et des frais de déplacement peuvent être appliqués ; pour toutes demandes de devis nous contacter par mail à formationspi@gmail.com ou par téléphone au 05.59.74.56.99

ITINERAIRE PEDAGOGIQUE

Sécurité et responsabilité

- ✓ Notion de sécurité dans la conduite des chariots
- ✓ Obligations du conducteur
- ✓ Responsabilités du conducteur
- ✓ Principes de conduite en Sécurité

Technologie et sécurité

- ✓ Classification des éléments constitutifs
- ✓ Le choix du chariot
- ✓ Dispositifs de sécurité
- ✓ La charge

Vérifications, entretien

- ✓ Vérifications avant la mise en route
- ✓ Vérifications en début de poste
- ✓ Entretien du matériel
- ✓ Le carnet de bord

Règles d'utilisation et sécurité

- ✓ L'autorisation de conduite
- ✓ Le rôle des intervenants
- ✓ L'analyse des risques et des règles d'utilisation
- ✓ Les équipements de protection individuels
- ✓ La fin de poste

Modalité du stage

- ✓ **Durée : 14 heures**
- ✓ Nombre de stagiaires : 6 Maximum
- ✓ Acquis évalués en fin de session
- ✓ Avis préparatoire à l'habilitation visé par l'animateur est transmis à l'employeur

Chaque stagiaire doit être pourvu des équipements de protection.